

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

FORMATION INITIALE DE BASE (RECYCLAGE)



CIBLE

Conducteurs de véhicules transportant des marchandises dangereuses des classes en colis ou dans des conteneurs pour vrac (autres que véhicule citerne et conteneur citerne).



MÉTIER

Conducteur PL

★★
EXPÉRIMENTÉ

14H
DE FORMATION
sur 2 jours

20
PARTICIPANTS
maximum par
session de formation

MÉTHODES D'ANIMATION

Questionnaires-tests
Jeux pédagogiques
Etudes de cas
Mises en situation pratique
Jeux de rôle
Échanges de pratiques
Retours d'expériences
Vidéos

PLAN PERSONNEL DE PROGRÈS

Individualisé pour chaque stagiaire
Évaluation des compétences avant et après la formation
Suivi de l'acquisition de compétence par le salarié et le manager
Option : accompagnement sur l'année via coaching, visio-conférence, téléphone, ...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Actualiser les connaissances nécessaires pour transporter des marchandises dangereuses (TMD) conformément aux prescriptions de l'ADR et de l'arrêté TMD en vigueur afin d'obtenir le renouvellement du certificat ADR base.

➤ PRÉ-REQUIS

Présenter les aptitudes médicales requises.

Savoir lire et écrire le français.

Être âgé de 18 ans minimum.

Être détenteur du certificat de formation ADR base en cours de validité au plus tard jusqu'à la fin du parcours de la formation de recyclage.

Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée (manches longues), de chaussures de sécurité, d'un casque, de gants et lunettes de protection.



FORMATEUR

Minimum 10 ans d'expérience
Homme de métier
Expert dans son domaine
Pédagogue confirmé

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Débrief de la formation
Évaluation à chaud individuelle
Rapport de formation détaillé aux
encadrants du stagiaire
Préconisations pour les prochaines
actions de formation
Support de formation

INFRASTRUCTURE

Mise à disposition d'une salle et des
matériels nécessaires à la projection et
aux exercices pratiques.
Modèles de colis et de documents.
Équipements de protection.
Étiquettes de danger et matériels de
signalisation véhicule.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Certificat de formation ADR conforme
au 8.2.2.8 si réussite à l'examen de fin
de formation (valable 5 ans).
Bilan et attestation de formation

INTER-ENTREPRISE

PROGRAMME DE LA FORMATION :

THÉORIE

- Règlements et dispenses à la réglementation
- Classification des marchandises dangereuses
- Marquage et étiquetage des emballages
- Dangers et comportements des matières dangereuses
- Différents types d'emballages
- Signalisation et équipement des véhicules
- Chargement et déchargement
- Documents obligatoires
- Circulation et le stationnement des véhicules
- Accidents et incidents
- Feu et moyens de lutte contre l'incendie

PRATIQUE

- Expériences (physique chimie).
- Exercices pratiques (remplissage de documents et exercices d'application des règlements).
- Exercices pratiques sur feux réels avec des extincteurs à poudre ou sur simulateur permettant la mise en pratique d'un extincteur d'exercice avec interaction sur une simulation de différents feux (de solide, de liquide et de gaz).
- Etude de cas d'accidents (liés à la conduite, aux opérations de chargement ou de déchargement et où la nature du produit est une circonstance aggravante).

EXAMEN THÉORIQUE

- Test théorique sous forme de QCM

AVANT TOUTE FORMATION :

Le chargé de formations contactera le commanditaire afin de :
- Connaître les spécificités propres à l'entreprise.
- Connaître les spécificités des techniques liées au métier visé.